



CHALLENGE TAILLEFER

M9 – M11 - M13 – M17

Et H2032 M15

FLEURET Dames et Hommes

Individuel



Quand ?

Samedi 25 et Dimanche 26 novembre 2023

**Engagements : sur le site de la FFE au plus tard
le jeudi 23 novembre 2023 - 23h59**

Où ?

Cercle d'escrime Salle Taillefer Angoulême

Halle des sports à Ma Campagne 41 rue de la Croix Lanauve 16000 ANGOULÊME

Horaires

Samedi 25 novembre 2023

Fleuret M13 – Dames et Hommes : Appel 13h30 – Scratch 14h00 – Début 14h30

Droits d'inscription : 10€ par tireur

Arbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.

Fleuret M17 – Dames et Hommes : Appel 13h30 – Scratch 14h00 – Début 14h30

Droits d'inscription : 10€ par tireur

Arbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.

Dimanche 26 novembre 2023

Fleuret M15 – Dames et Hommes : Appel 9h00 – Scratch 9h15 – Début 9h30

Droits d'inscription : 10€ par tireur

Arbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.

Fleuret M11 – Dames et Hommes : Appel 11h00 – Scratch 11h15 – Début 11h30

Droits d'inscription : 10€ par tireur

Arbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Fleuret M9 – Dames et Hommes : Appel 11h00 – Scratch 11h15 – Début 11h30

Droits d'inscription : 10€ par tireur

Arbitrage : 1 arbitre pour 4 tireurs engagés

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.

Les arbitres seront indemnisés selon les tarifs en vigueur.



Matériel : Application des normes FFE en vigueur

Restauration : Un stand de restauration sera ouvert sur place durant toute la durée de la compétition.

Directoire technique : Le directoire technique sera composé sur place et pourra être amené à prendre toutes les décisions en conformité avec le règlement FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

Résultats : Les résultats seront transmis à la FFE et seront publiés sur Internet. L'inscription à la compétition vaut acceptation de la diffusion.

Responsabilité : Les tireurs s'arment, s'équipent, s'habillent et combattent sous leur propre responsabilité (article 15 du Règlement International). Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol. Contact : salle-d-armes-taillefer@orange.fr

ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS

Quelques suggestions.



Greet hôtel Angoulême
114 Rue de Royan, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente•
Téléphone : 05 45 69 78 95
Tarifs : entre 43€ et 54€
à 4,5Km de la salle d'armes



Hôtel Première Classe Angoulême La Couronne
La Croisade, Rte de Saint-Michel, 16400 La Couronne
Téléphone : 05 45 61 89 44
Tarifs : entre 53€ et 54€
A 5Km de la salle d'armes



Hôtel ibis budget Angoulême centre
179 avenue Gambetta 16000 Angoulême
Téléphone : 08 92 68 31 78
Tarifs : entre 51€ et 82€
à 2,3Km de la salle d'armes



Appart'City Angoulême centre
70 Av. de Cognac, 16000 Angoulême
Téléphone : 05 45 93 07 30
Tarifs : entre 67€ et 99€
A 2,7Km de la salle d'armes

Informations Cercle d'Escrime Salle Taillefer Angoulême (CESTA)

Maître D'armes : Cyrille CAILLOUX

Tél Maître d'armes : 06 64 85 70 17

Mail : caillouxcyr@gmail.com

Président : David DEREURE

Tél président : 06 43 00 46 82

Mail : daviddereure@hotmail.fr



Présence d'un stand Planète Escrime sur les deux jours

Cyrille CAILLOUX : 06 64 85 70 17 / messagerie : cyrille.cailloux@planeteescrime.com



CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

1. Se conformer aux règles de la FFE
2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
4. Être loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
7. Faire du spectacle sportif une fête

